Annonces légales

Avis d'approbation du PLU

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHONE

APPROBATION DU PLU DE BEAUREPAIRE

Par délibération en date du 24 avril 2023, le conseil communautaire a décidé d'approu ver le plan local d'urbanisme de la commune de Beaurepaire

Cette délibération est affichée pendant 1 mois en Mairie de Beaurepaire et au siège de la Communauté de Communes sis rue du 19 mars 1962 à Saint Maurice l'Exil.

Le dossier correspondant est tenu à la disposition du public aux horaires d'ouverture de la Mairie et de la Communauté de Communes

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant procès-verbal d'adjudication de la SELARL TORROSSAIN Commissaire de Justice en date du 03/04/2023 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Grenoble 3 le 14/04/2023 (Dossier 2023 00026140 référence 3804P03 2023 A 01631) La **SARL DOUBLE FACE**, dont le siège est sis à GRENOBLE (38000) 55 avenue Alsace-Lorraine s'est portée adjudicataire d'un fonds de commerce de débit de boissons (licence IV) restauration dépendant de la liquidation judiciaire de la SARL LE CARTEL BAR sise à GRENOBLE (38000) 55 avenue Alsace-Lorraine, pour la somme de 35.000 Euros outre les frais. Les oppositions, s'il y a lieu, des créanciers n'ayant pas encore produit entre les mains du mandataire judiciaire, devront être faites au domicile élu, en l'étude liquidateur de la Selarl Berthelot & Associés - Mandataires Judiciaires Prise en la Personne de Maître Berthelot, 16 rue Général Mangin 38100 GRENOBLE, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 18/04/2023, il a été constitué une SASU ayant

les caractéristiques suivantes : **Dénomination : MPF BATIMENT**

Siège: 3 rue Gaston Letonnelier -38100 Grenoble

Objet: Travaux de maçonnerie, peinture, ravalement de façades

Président: M. BENAZIZA Hassen, 3 rue Gaston Letonnelier -38100 Grenoble

Immatriculation : Greffe Tribunal de Commerce de Grenoble

Par acte SSP en date du 25 avril 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SCI F&K

Objet social: l'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, Siège social: 9, clos des garennes-38780 OYTIER SAINT OBLAS Capital: 500 euros

Gérance: MME Akemi KATO demeurant 9, clos des garennes-38780 OYTIER

SAINT OBLAS

Agrément des cessions de parts : agrément en cas de cession à un tiers. Pas d'agrément en cas de cession à un associé, un conjoint, un ascendant, descendant du cédant. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VIENNE

Avis de continuation

GEMO AUTO CONTROLE

EURL au capital de 1000€ Siège social: 1005 ZI La Gloriette, 38160 CHATTE **RCS GRENOBLE 910 238 567**

L'associé unique, par décisions en date du 25/04/2023, et délibérant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé la poursuite de l'activité de la société nonobstant les pertes apparaissant au bilan. Dépôt légal effectué auprès du

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître MALATRAY Edouard, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Marie-Gabrielle MIGEON-CROS, Edouard MALATRAY et Caroline GINGLINGER-POYARD», titulaire d'un Office Notarial à SAINT QUENTIN FALLAVIER (Isère), 5, rue de Savoie, CRPCEN 38143, le 27 avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint entre :

Monsieur Patrick Roger Gilbert BRANCHE, et Madame Catherine Marie DAVID, demeurant ensemble à VAULX-MILIEU (38090) 66 rue centrale. Monsieur est né à BOURGOIN-JALLIEU (38300) le 26 août 1963, Madame est née à BOURGOIN-JAL-LIEU (38300) le 25 août 1964. Mariés à la mairie de BOURGOIN-JALLIEU (38300) le 8 avril 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

Avis de dissolution

AU COEUR DES FLEURS Société à responsabilité limitée En liquidation au capital de 5000 euros Siège social : 19 Route du plan les Balcons du centre 38200 LUZINAY

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Mme SIMIAND Mégane, demeurant 452 Grande Rue 38200 SERPAIZE, Gérante de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Grande Rue 38200 SERPAIZE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de VIENNE. Mention sera faite au RCS: VIENNE.

Avis de modification

SRT

SAS au capital de 1 000 € Siège social: 2 Rue Galilée 38130 ECHIROLLES RCS GRENOBLE901576082

Suite à l'AGE du 31 juillet 2022, l'Assemblée Générale a décidé de :

- nommer Monsieur BASCESME Tolga, né le 15 février 1999 à La Tronche, de nationalité Française, demeurant 2 Rue Galilée 38130 ECHIROLLES, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur KIRKAN Muhammet, démissionnaire,

- constater la fin du mandat de Directeur Général de Monsieur BASCESME Tolga dont les fonctions cessent à compter de ce jour.

Avis de transfert de siège social



Le salon artisan coiffeur

SASU au capital de 1000 \in 13 lotissement le bois du four 38430 MOIRANS **RCS GRENOBLE 922 048 467**

Selon l'AGE du 20/12/2022 transfert du siège social à compter du 20/12/2022 au 10 Route du Grand Chemin 38210 VOUREY.

La gérance

Au quotidien

A VOS FOURNEAUX /

Petits farcis de polpette de veau au basilic et aux pignons



Temps de préparation : 30 min. Temps de cuisson: 30 min.

Ingrédients pour 4 pers. :

- 400 g de haché de veau • 4 courgettes rondes vertes
- 1 oignon
- 3 gousses d'ail
- 1 botte de basilic
- 25 g de pignons
- 1 cuillère à café de piment doux
- 1 cuillère à café d'anis vert
- ó cuillères à café de curcuma • 10 cl d'huile d'olive
- 1 botte de thym
- 1 botte de laurier

Pour la sauce tomate :

- 400 g de tomates pelées
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 1 cuillère à soupe de piment
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel

Préparation :

Mettre à cuire tous les ingrédients pour la sauce à feu doux pendant 15 min. Réserver à température ambiante.

Couper les chapeaux des courgettes puis les vider de leur pulpe qu'il faut ensuite hacher. Ciseler finement l'oignon et l'ail. Cuire la pulpe, l'oignon, l'ail et l'huile d'olive pour obtenir une pâte. Refroidir. Torréfier les pignons. Hacher le basilic. Mélanger le tout avec le haché de veau, le piment, l'anis vert et le curcuma.

Farcir les courgettes avec la farce. Cuire le tout dans un plat en disposant la sauce tomate, puis les courgettes farcies. Disposer le thym et le laurier tout autour des courgettes. Enfourner à 180°C pendant 15 minutes (selon la taille des courgettes).

Bravo le Veau / Yoni Saada

Abonnez-vous à





Chaque jeudi directement chez vous Un accès illimité au site www.terredauphinoise.fr Plusieurs n° thématiques de Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes

┞	J127 € pour	1 an	(51 n°)
	240 € pour	2 an	s (102 n°)

181,50€ pour 1 an (51 n°) Terre Dauphinoise ∃ l magazine Réussir

341,50€ pour 2 ans (102 n°) Terre Dauphinois

+ 1 magazine Réussir

	BULLETIN D'ABONNEMENT à renvoyer à : Terre Dauphinoise 34 rue du Rocher du Lorzier - CS 10023 - 38345 Moirans Cedex
	Nom * :
	Prénom * :
	Société/GAEC/EARL * :
F	Adresse * :
_	Code postal * :Ville * :Tél. :

Je règle mon abonnement par :

Chèque joint à l'ordre de Terre Dauphinois Carte Bancaire sur <u>www.terredauphinoise.fr</u> ou au 04 38 49 91 70

Offre valable jusqu'au 31.12.2023

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Société d'Edition de la

Terre Dauphinoise.
SARL: principaux actionnaires FDSEA et CDJA de l'Isère
Gérant/Directeur de publication : Jérôme Crozat
Directrice déléguée : Doriane Mantez
Rédacteur en chef : Jean-Marc Emprin

38345 Moirans cedex Tél. 04, 38 49 91 70 - contactfăterredauphinoise.fr Publicité locale : AGRI RHONE-ALPES BOURGOGNE Agrapõle, 23 rue Baldassini -69364 Lyon cedex 07

Tél. 04 72 72 49 07 - Fax 04 72 73 35 49 Impression : DIGITAPRINT - 1 rue Robert Bichet -59440 AVESNES-SUR-HELPE Origine du papier : France / Norvège Taux de fibres recyclées mini : 60 %. Papier produit à partir de fibres IFC6D (Issues de Forêts Certifées Gérées Durablement). Ptot : 0,022 kg/t Terre Dauphinoise est habilité à recevoir

département de l'Isère N° d'inscription de la commission paritaire de publication d'agence de Tél : 04 38 49 91 70. contact@terredauphinoise.fr Dépôt légal à parution

